

**DEPARTEMENT DES  
ARDENNES**

**VILLE DE RETHEL**

**Délibération n° 75**

**Date de convocation  
24 septembre 2021**

**Séance du 30 septembre 2021**

**Extrait du Procès - Verbal  
des délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mil vingt et un, le trente septembre à 18 H 30,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé dans les Salons  
d'Honneur de la Mairie de Rethel sous la présidence de **Monsieur AFRIBO  
Joseph, Maire**

**PRESENTS :**

Mmes, MM. AFRIBO-MASSON-CHEVALLOT BEROUX-  
STEVIGNON-DEMENGEOT-LÉCAILLE-GRENIER-  
TRUCHASSOU-POLLET-LARANGE-MERCIER-THOMAS-  
BINET-DEVIE-DAPREMONT-VANGIERDEGOM-DERIS-  
RICHARD-ULPAT-MERIEUX

**ABSENTS OU EXCUSES :**

M. BALDO (pouvoir à Mme LARANGE)  
M. DELAPLACE- (pouvoir à M. CHEVALLOT BEROUX)  
Mme LANGONNIER (pouvoir à M. DAPREMONT)  
Mme PERARD (pouvoir à M. AFRIBO)  
M. DUPONT (pouvoir à Mme TRUCHASSOU)  
M. AVERLY (pouvoir à M. ULPAT)  
M. VUARNESON (pouvoir à M. ULPAT)  
Mme BOCAHUT (pouvoir à Mme MERIEUX)  
Mme BRUNIN (pouvoir à Mme MERIEUX)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme BOCAHUT

**OBJET : Décision modificative**

**Exposé :** Il est nécessaire de procéder à des modifications de crédits pour faire face,  
dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables liées à l'activité de la  
Ville.

Quelques ajustements doivent être réalisés au niveau du budget général.

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles qu'elles figurent dans le tableau ci-dessous pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables de l'activité de la Ville,

Après avis des commissions Finances et ressources humaines / Travaux, équipements et urbanisme / Ecologie et cadre de vie,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
par 29 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

ADOPTÉ la décision modificative suivante :

<b>BUDGET GENERAL 2021</b>				
<b>DM 1 - septembre 2021</b>				
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
	Au budget avant DM	DEPENSES	RECETTES	au budget après DM
				- €
	- €	- €	- €	- €
				- €
	- €	- €	- €	- €
		- €	- €	
<b>INVESTISSEMENT</b>				
	Au budget avant DM	DEPENSES	RECETTES	au budget après DM
2182/823/101002 : acquisition véhicules	166 800,00 €	5 000,00 €		171 800,00 €
<b>Opération 101002 : Flotte de véhicules</b>		<b>5 000,00 €</b>	- €	
2188/822/101005 : achat de Barnums		15 500,00 €		15 500,00 €
<b>Opération 101005 : Acquisition de matériel</b>		<b>15 500,00 €</b>	- €	
1641 : emprunt	1 372 550,00 €		- 138,00 €	1 372 412,00 €
<b>16 : Emprunts et dettes</b>		- €	- 138,00 €	
024 : Produit de cession d'immobilisation	- €		20 638,00 €	20 638,00 €
<b>024 : Produit de cession d'immobilisation</b>		- €	<b>20 638,00 €</b>	
458110102 - opération compte de tiers - rue Gobinet part SIVU ASSAINISSEMENT		35 000,00 €		35 000,00 €
458120102 - opération compte de tiers - rue Gobinet part SIVU ASSAINISSEMENT			35 000,00 €	35 000,00 €
		<b>35 000,00 €</b>	<b>35 000,00 €</b>	
		<b>55 500,00 €</b>	<b>55 500,00 €</b>	
	Avant DM		Après DM	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	6 116 537,02 €	6 953 000,91 €	6 116 537,02 €	6 953 000,91 €
		836 463,89 €		836 463,89 €
<b>Investissement</b>	8 930 839,66 €	8 930 839,66 €	8 986 339,66 €	8 986 339,66 €
		- €		- €

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives et comptables,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Certifiée exécutoire  
Compte-tenu de la transmission  
en sous-préfecture de Rethel, le - 6 OCT. 2021  
de la publication, le - 6 OCT. 2021  
Fait à Rethel, le - 6 OCT. 2021

Le Maire  
Joseph AFRIBO



